

# CALVINET

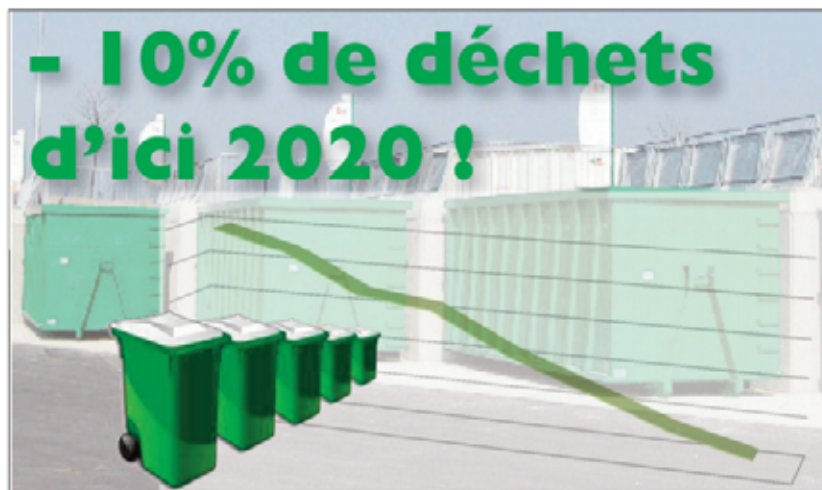


LES NOUVELLES N° 42  
JANVIER 2016



# Le recyclage, c'est facile !

Après les lois "Grenelle de l'Environnement", la Loi pour la transition énergétique et pour la croissance verte a été votée cet été. Les nouvelles orientations ainsi fixées incitent les collectivités et les habitants à se mobiliser davantage sur la prévention et la valorisation des déchets produits.



**A** lors que les ordures ménagères résiduelles devaient déjà être réduites de 7% entre 2008 et 2013, il nous revient désormais de faire baisser de 10% d'ici 2020 et par rapport à 2010, la totalité des déchets produits par les ménages\* tout en augmentant la part destinée au recyclage. Pour atteindre ces objectifs permettant de préserver les ressources naturelles, plusieurs solutions s'offrent à nous.

Le SMOCE qui regroupe les 6 intercommunalités présentes sur l'arrondissement d'Aurillac intervient justement pour promouvoir la prévention de la production des déchets. Il s'agit ainsi pour le SMOCE de mener des actions ciblées afin de limiter le plus possible les quantités de déchets résiduels à traiter (service de prêts de gobelets réutilisables pour les grandes manifestations, sensibilisation des élèves dans les écoles, promotion du compostage via un réseau de guides composteurs, ...).

## Le compostage à la portée de tous



La première solution concerne le flux encore le plus présent dans les ordures ménagères et qui pourtant peut-être valorisé à domicile avant de devenir un allié précieux pour les jardiniers : il s'agit du compostage ! Les épluchures de fruits et légumes, les fleurs fanées, le marc de café, les coquilles d'œufs et quelques restes de repas (sans la viande, le poisson ou les

œufs) peuvent être déposés dans un composteur (acheté auprès de la collectivité ou conçu à l'aide de planches ou de palettes). En veillant bien à alterner les biodéchets et un co-produit comme les sciures, le broyat ou quelques feuilles sèches, le compost sera disponible en 6 à 8 mois. Ainsi, le compostage permet de disposer d'un produit intéressant pour le jardin tout en allégeant la poubelle des ordures ménagères. Un guide-composteur habite même peut-être près de chez vous et pourra vous accompagner. Pensez à contacter votre Communauté de Communes ou le SMOCE qui reliera l'information.

## Des colonnes de tri près de chez vous

Une autre solution pour augmenter le recyclage consiste à prendre l'habitude de déposer dans les colonnes ou bacs de tri qui conviennent, les déchets qui seront ensuite recyclés. Les emballages et les papiers pourront ainsi être recyclés tout en économisant de l'énergie et des matières premières. En plus, cela permet de limiter l'augmentation des coûts. Par exemple, une bouteille de verre laissée en mélange dans les ordures ménagères coûte 7 fois plus cher que si elle était déposée dans la colonne de tri, d'autant qu'elle est recyclable à l'infini ! Pour savoir où se trouvent les colonnes de tri les plus proches de chez vous, n'hésitez pas à appeler votre mairie.

## Recycler, c'est liker !

Si vous avez un doute sur l'endroit où déposer un déchet ou un produit, un nouvel outil sera prochainement disponible en vous connectant avec votre smartphone sur « Recycler c'est liker ». Vous pourrez aussi trouver les coordonnées des associations qui sont en mesure de reprendre les objets ou matériaux en bon état avant de leur redonner une seconde vie.

En adoptant ces quelques gestes au quotidien, vous contribuerez à alléger votre poubelle des ordures ménagères et à réduire les déchets destinés à l'enfouissement, filière coûteuse pour les collectivités et les contribuables. Il s'agit aussi du seul moyen de relever le défi fixé aux collectivités et aux habitants par la réglementation : diviser par deux les quantités de déchets enfouis entre 2010 et 2020.

*\*en plus des ordures ménagères résiduelles sont aussi concernés les déchets déposés en déchèteries et notamment les encombrants ou tout-venant qui ne sont pas valorisés et qui sont encore trop importants.*



Pour contacter le SMOCE, composez le 04.71.63.87.64 ou consultez le site internet [www.smoce.fr](http://www.smoce.fr).



# EDITO

## JOUER COLLECTIF



### Sommaire

Edito : P3

Agenda Municipal : P4

Etat civil : P6

Calendrier des manifestations : P6

Antoine Sarda : P7

Sandrine Maury Lasseron : P8

Comptes rendus des conseils  
Municipaux : P9

SCOT : P13

Vie Communale : P14

Pages associations : P16

Animations culturelles : P25

En 2015, les attentats nous ont fait entrer dans le temps de la fureur et du tumulte.

Réunis le 20 novembre dernier par le Préfet du Cantal pour les informer des conséquences de l'état d'urgence, les deux cent soixante maires du département ont compris qu'ils étaient sinon les premiers remparts de la République, du moins les relais incontournables de l'autorité de l'Etat dans leur commune.

Pour reprendre le vocabulaire sportif, il faut *jouer collectif*, tant sur le plan national, pour lutter efficacement contre le terrorisme, que sur le plan local, pour des sujets qui peuvent apparaître dérisoires à côté des attentats, mais que nous devons mener à bien pour l'amélioration de la vie quotidienne d'aujourd'hui et de demain.

**Au plan national**, *Jouer collectif*, ce doit être l'union nationale, même si les périodes électorales ne sont pas très propices à cela.

*Jouer collectif*, ce doit être réhabiliter les valeurs républicaines. Les termes de la devise républicaine, celui de laïcité, ne doivent pas être vides de sens et doivent être expliqués, notamment à l'école. Il convient en outre de veiller à ce qu'aucun parti ne les torde, pour les accommoder de telle manière qu'ils deviennent contraires à ces valeurs.

**Au plan local**, *Jouer collectif* c'est réfléchir en commun aux nouveaux territoires qui bouleversent des habitudes parfois séculaires. Songez qu'en 2015 a changé le périmètre des cantons, depuis quelques jours a changé celui des Régions, au premier janvier 2017 changera celui des communautés de communes...

A ces nouveaux territoires s'appliqueront des documents et des règles d'urbanisme différents : Schéma de cohérence territoriale (son élaboration est actuellement en cours sur un territoire de 1785 km<sup>2</sup>, qui comprend notamment la Châtaigneraie) et plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui devrait être élaboré, au sein de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy les trois prochaines années.

Notre organisation territoriale change. Les élus ne doivent pas être des spectateurs passifs de ces bouleversements, mais des acteurs.

C'est la seule façon de garantir l'intérêt général.

*Au nom du conseil municipal, je vous présente  
mes meilleurs vœux pour 2016*

F. DANEMANS  
Maire

Rendez-vous sur [www.calvinet.fr](http://www.calvinet.fr) pour retrouver ce bulletin et tous les précédents ! Profitez en pour vous abonner aux E-nouvelles si ce n'est déjà fait.

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : [mairie.calvinet@wanadoo.fr](mailto:mairie.calvinet@wanadoo.fr) et [calvinet.communication@gmail.com](mailto:calvinet.communication@gmail.com).

Directeur de Publication : François Danemans, Mise en forme : Antoine Puech, reporters, relecteurs, correcteurs: François Danemans, Josette Mercadier, Colette Labrunie, Perrine Meresse, Jean-Marc Laborie, Robert Malbos et Antoine Puech, membres de la commission Communication de Calvinet.

MERCI à **Michel Duran**, pour ses conseils pour l'amélioration de la qualité du bulletin municipal.



# Agenda Municipal

**2 juillet** : AURILLAC – réunion avec Lucie DORSY, directrice des archives départementales du Cantal, sur la gestion des archives communales

**3 juillet** : AURILLAC – réunion au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCOT)

**4 juillet** : CALVINET – permanence à la mairie

Etat des lieux du cabinet médical avec le docteur Anne-Sophie MARRE-VOREUX (et Robert MALBOS, deuxième adjoint)

**6 juillet** : CALVINET – réunion avec Thierry AMBROSIO, responsable local maîtrise d'ouvrage de POSTE IMMO (filiale immobilière du Groupe LA POSTE) au sujet d'une éventuelle intervention d'assistance à maître d'ouvrage sur la future transformation du bâtiment abritant la Poste et le cabinet médical)

AURILLAC – réception de départ de madame Régine LEDUC, secrétaire générale de la Préfecture

VIEILLEVIE – bureau des maires de la Communauté de communes

**7 juillet** : LA ROQUEBROU – réunion des conseillers communautaires des quatre communautés de communes de la Châtaigneraie, sur les enjeux d'une éventuelle fusion (avec Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**14 juillet** : AURILLAC – cérémonie du 14 juillet à la Préfecture

**23 juillet** : CALVINET – conseil municipal

**24 juillet** : VIEILLEVIE – bureau des maires

**25 juillet** : MONTSALVY – inauguration de la Fête des paniers

**26 juillet** : CALVINET – assistance au Marché bio réalisé par l'association Serfouette

**31 juillet** : CALVINET – permanence à la mairie

Conseil municipal

**1er août** : CALVINET – déjeuner de travail avec Régine LEDUC, secrétaire générale sortante de la Préfecture

LAFEUILLADE-EN-VEZIE – vernissage de l'exposition consacrée à André PUECH

CALVINET – assistance à la « fête du foot » au terrain du Puech

**7 août** : CALVINET – permanence au « Point info-tourisme »

MONTSALVY – entretien avec Maître GALIBERT-PROUZET, notaire, sur les dossiers en cours

CALVINET- audition de Bernard DELCROS, vice-président du Conseil départemental du Cantal, Président de la communauté de communes du Pays de Murat, candidat à l'élection sénatoriale partielle du Cantal

**15 août** : LAPEYRUGUE – à l'invitation du maire de cette commune, « matinée tripoux »

**17 août** : MONTSALVY – réunion du jury constitué pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel du Nord

SANSAC-VEINAZES – Préalable du Théâtre de rue

**18 août** : AURILLAC – inauguration du Théâtre de rue d'Aurillac (avec Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**21 août** : CALVINET – entretien avec Albert VINAS, délégué aux relations territoriales pour le Cantal (Groupe La Poste), au sujet du recrutement du futur agent postal communal

**25 août** : CALVINET – entretien avec Gaël DROUARD, conseiller forestier au Centre régional de la propriété forestière en Auvergne (en présence de Philippe CHABUT, conseiller municipal)

POLMINHAC – assemblée générale des maires ruraux du Cantal

**28 août** : AURILLAC - réunion au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCOT) : ateliers et présentation des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du SCOT

**29 août** : CALVINET – permanence à la mairie

**31 août** : MONTSALVY – visite de l'Hôtel du Nord en présence des architectes concourant pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre de réhabilitation

LEUCAMP : bureau des maires de la Communauté de communes

**1er septembre** : CALVINET – assistance à la rentrée des classes  
Célébration du mariage de Jacques GOMES et de Pascale FALGOUX

**3 septembre** : CALVINET – assemblée générale de l'Office de tourisme de la Châtaigneraie (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**5 septembre** : CALVINET – permanence à la mairie ; entretien avec Benoît ESPEYSSE, éleveur-producteur, relatif à la fourniture de viande bovine bio pour la cantine de Calvinet ; entretien avec Damien SOUQUIERE, président de l'US du Haut-Célé, relatif aux difficultés d'utilisation du terrain de football du Puech en raison de l'invasion de rats taupiers.

**6 septembre** : AURILLAC – élection sénatoriale partielle  
CASSANIOUZE – clôture de la fête de la Sainte-Croix

**14 septembre** : LAFEUILLADE-EN-VEZIE – commission environnement de la Communauté de communes (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**15 septembre** : AURILLAC – commission de sécurité de l'arrondissement d'Aurillac, relative au futur cabinet médical (suppléé par Robert MALBOS, deuxième adjoint)

LE ROUGET - réunion des conseillers communautaires des quatre communautés de communes de la Châtaigneraie, sur les enjeux d'une éventuelle fusion (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**18 septembre** : CALVINET – conseil municipal

**21 septembre** : MONTSALVY – bureau des maires de la Communauté de communes et conférence intercommunale relative au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

**22 septembre** : AURILLAC – sous-commission d'accessibilité de l'arrondissement d'Aurillac, relative au futur cabinet médical (suppléé par Robert MALBOS, deuxième adjoint)

**25 septembre** : CALVINET – commission communale Communication

**28 septembre** : CALVINET – commission communale des impôts directs, relative à la révision des bases d'imposition, en présence du cabinet Lionel BASCOU

MONTSALVY – conseil communautaire

**4 octobre** : SENEZERGUES – à l'initiative de Léon PERIER, maire de cette commune, rencontre entre les maires du canton, autour de la Fête de la noix

**5 octobre** : LAFEUILLADE-EN-VEZIE – réunion sur le projet éducatif territorial (PEDT) (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**15 octobre** : CALVINET – visite officielle de Richard VIGNON, Préfet du Cantal

**16 octobre** : CALVINET – entretiens d'embauche du futur agent postal communal, menés avec Albert VINAS, délégué aux relations territoriales pour le Cantal (Groupe La Poste)

**17 octobre** : CALVINET – apéritif avec les anciens élèves de l'école de Calvinet

MOURJOU – inauguration de la 26ème Foire de la châtaigne (avec les deux adjoints)

**22 octobre** : MONTSALVY – réunion de travail sur le schéma départemental de coopération intercommunale

**23 octobre** : AURILLAC – entretien avec Laurent GAILLARD (Direction départementale des territoires) au sujet des ajustements à apporter à l'agenda d'accessibilité programmée de la commune AURILLAC - réunion au syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCOT) : ateliers et présentation des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du SCOT

**26 octobre** : CAHORS – Assises du Bassin versant du Lot (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**29 octobre** : CALVINET – commission communale des impôts



directs, relative à la révision des bases d'imposition

**30 octobre** : CALVINET - commission communale des impôts directs, relative à la révision des bases d'imposition

**2 novembre** : MONTSALVY – bureau des maires de la Communauté de communes

**6 novembre** : CALVINET – conseil d'école et conseil municipal

**7 novembre** : CALVINET – passage de la Ronde de la Châtaigneraie

**11 novembre** : CALVINET – commémoration de la Victoire et de la Paix – Hommage à tous les morts pour la France

**12 novembre** : CALVINET – entretien avec Maurice SIQUIER, animateur territorial à la Délégation d'Aurillac (Direction départementale des territoires) au sujet de l'éventuelle mise en place d'un Plan d'accessibilité de la voirie (PAVEP) dans la commune (avec les deux adjoints)

AURILLAC – à l'invitation de la Directrice académique des services de l'Education nationale, réunion sur la cartographie du territoire scolaire (avec le premier adjoint)

LAFEUILLADE-EN-VEZIE – commission Culture de la Communauté de Communes, puis réunion annuelle des associations de la Communauté de communes du pays de Montsalvy

**13 novembre** : MAURS – réunion publique sur les enjeux du schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (SCOT), en présence de Jacques MEZARD, président du syndicat mixte du SCOT, Michel ROUSSY, vice-président du syndicat mixte et de Christian ROUZIERES, maire de Maurs

**18 novembre** : PARIS – suite à l'annulation du Congrès des maires de France en raison des attentats du 13 novembre, rassemblement des maires en hommage aux victimes, en présence du Président de la République, du Président du Sénat, du Premier Ministre, du Ministre de la Justice, du Ministre de la Défense, du Ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, et du secrétaire d'Etat à la réforme territoriale

**20 novembre** : AURILLAC – entretien avec Mathieu PLANTE-COSTE, chef de mission Pôle eau et assainissement de l'agence départementale CIT, sur les carences du système d'assainissement du bourg de la commune (avec le premier adjoint)

AURILLAC – à l'invitation du Préfet, réunion avec les Parlementaires, les conseillers régionaux, départementaux et tous les maires du département, sur les conséquences de l'état d'urgence. CALVINET – conseil municipal

**21 novembre** : CALVINET - permanence à la mairie, puis assemblée générale des Seniors de Calvinet.

**23 novembre** : MONTSALVY – conseil communautaire

**27 novembre** : MONTSALVY – présentation par le bureau d'études SECAE, du plan local de distribution de l'eau potable (PLDE) des communes du secteur sud de la Communauté de communes (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**30 novembre** : CALVINET – entretien avec M .RAMBAUD et Jean-Louis et Corine BARRAL, au sujet de la vente du Vernassal (avec Robert MALBOS, deuxième adjoint)

MONTSALVY – bureau des maires

**4 décembre** : AURILLAC – Conférence des Territoires organisée par le Conseil départemental du Cantal, réunissant les maires et les délégués communautaires (avec Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

CALVINET – visite annuelle de contrôle de SOCOTEC pour l'école, la cantine et la salle des fêtes (suppléé par Robert MALBOS, deuxième adjoint)

**5 décembre** : CALVINET – inauguration des travaux de ravalement de l'église avec le conseil municipal, en présence de Vincent DESCOEUR, Président du Conseil départemental, d'Isabelle LANTUEJOUL, conseillère départementale du canton d'ARPAJON-SUR-CERE, de Pascale CHARMES,

déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, et notamment des abbés M.MALVEZIN et D.DELPIROU.

Assemblée générale du TENNIS CLUB DE LA CHATAIGNERAIE  
Assemblée générale de CALVINET PETANQUE

**6 décembre** : CALVINET – Tenue du bureau de vote pour les élections régionales (avec l'ensemble des conseillers municipaux)

**7 décembre** : MONTSALVY – conseil communautaire

**11 décembre**: MONTSALVY – en l'étude de Maître GALIBERT-PROUZET, notaire, signature de la vente Commune de CALVINET / Stéphane TERRIER, d'une parcelle sise au terrain du Puech

CALVINET – entretien avec Maurice SIQUIER, animateur territorial à la Délégation d'Aurillac (Direction départementale des territoires) au sujet des ajustements à apporter à l'agenda d'accessibilité de la commune

Conseil municipal

**12 décembre** : CALVINET – commission Communication relative au prochain bulletin municipal, en présence de Michel DURAN.

**13 décembre** : CALVINET – Tenue du bureau de vote pour les élections régionales (avec l'ensemble des conseillers municipaux)

**14 décembre** : MONTSALVY – conseil communautaire sur le projet d'aménagement des berges du Lot (suppléé par Jean-Marc LABORIE, premier adjoint)

**18 décembre** : AURILLAC – en l'étude de Maître Jean-Marie BOYER, notaire, signature de la vente Louis-Marie GASTON / Commune de CALVINET, d'une parcelle sise au bourg, en vue de la réalisation d'un parking

**19 et 20 décembre** : CALVINET – douzième marché de Noël

---

## Assistantes maternelles agréées en accueil non permanent résidant dans la commune de Calvinet

**Mme FRAISSIGNE Béatrice**

0980669429

0683391393

La Devèze 15340 CALVINET

Agrément du 30/10/2013 au 21/02/2018

4 places

**Mme JANY Genevieve**

0471499133

0674159469

Le Bourg 15340 CALVINET

Agrément du 16/06/2011 au 15/06/2016

3 places

**Mme LACIPIERE Monique**

0471496422

Rue de L' Eglise 15340 CALVINET

Agrément du 11/06/2012 au 10/06/2017

4 places

**Mme LACIPIERE Nicole**

0471499554

0615420828

Chemin du Claux Le Palassy 15340 CALVINET

Agrément du 30/03/2015 au 16/10/2016

4 places



# Etat civil de l'année 2015:

## Naissances

17 janvier de Justine COFFINIER, Laurent et Claire COFFINIER rue de la châtaigneraie

19 janvier de Enola TALON, Marie DAUZET et Christophe TALON rue du Chêne

28 juin de Jonah MAFUTUNA LACIPIERE, Mathieu MAFUTUNA et Carine LACIPIERE Chemin du Claux

09 octobre d'Elise GAPIHAN LACIPIERE de Loic GAPIHAN et Cécile LACIPIERE Chemin du Claux

09 décembre d'Alexis MEGE, Lilian MEGE et Estelle MATHIEU domiciliés au Lotissement du Puech

## Mariages

03 janvier de Mathieu MAFUTUNA et Carine LACIPIERE

18 avril de Claude LACIPIERE et Stéphanie DELBOS

01 septembre de Jacques GOMES et Pascale FALGOUX

## Décès

27 mars Jeannette DEVEZ, veuve VIGIER, domiciliée rue de La Canal.

21 avril Yvonne BLANC veuve Trin, domiciliée à La Place

15 mai Claude GALLIOU, domicilié à La Devèze

25 mai Jacques LAMBINET, domicilié au Bourg

21 juillet André CONSTAN, domicilié au Bourg

26 juillet Marie FAU veuve MALBOS, domiciliée au Bourg

19 août Françoise FAU, domiciliée rue de la Châtaigneraie

23 août Michel PARISSET, domicilié Lotissement du Puech

13 septembre Hugo TROUILLET domicilié rue du Chêne

12 octobre Juliette GAILHAC, domiciliée au Bos

05 décembre André SOUBRIER domicilié rue de la Châtaigneraie

13 décembre Roland LACOSTE domicilié à La Devèze

# Calendrier des Manifestations

06-févr	Calvinet Patrimoine	Assemblée générale suivie d'un repas spectacle
20-févr	Seniors	Quine annuel
27-févr	ACCA	Repas annuel (réservation au café des sports)
18-mars	US Haut-Célé (partenariat)	Spectacle du Duo des Non à la salle des fêtes de Mourjou à 21h00
19-mars	Comité des Fêtes	comité des Fetes: repas à la salle des Fêtes (à confirmer)
19-mars	APE	Vente de fouaces (à confirmer)
08-avr	Communauté de communes	Sortie de résidence de la compagnie théâtrale <i>La manœuvre</i> à la salle des Fêtes de Calvinet à 18h30
16-avr	Calvinet Pétanque	Challenge Haymoz + repas à 20h00 à la salle des Fêtes
30-avr	Calvinet Patrimoine	Quine annuel
15-mai	Communauté de communes	Tour cycliste du Pays de Montsalvy à 15h00
27-mai	APE	Soirée chants à la salle des fêtes de Calvinet 20 h30
10-juin	Communauté de communes	Quatuor à cordes AROD à 20h45 à l'église de Calvinet
26-juin	APE	Fête des écoles à la salle d'activités de Mourjou
13-juil	Comité d'animation	Repas dansant choux-farcis
14-juil	Comité d'animation	Pique-nique au Puech
14-juil	Calvinet Pétanque	Concours
24-juil	Seniors	Kermesse et repas dansant
30-juil	US Haut-Célé	Fête du foot (à confirmer)
31-juil	Serfouette et Cie	7 <sup>ème</sup> marché bio et artisanat
6 et 7 aout	Comité des Fêtes	Fête patronale
8 aout	Calvinet Pétanque	Concours
25 aout	Cantal Pédestre	Calvinet Cassaniouze Mourjou Sénezergues
27 aout	Calvinet Pétanque	Concours, tombola et repas
18-sept	Calvinet Patrimoine	Journée du Patrimoine



# Interview d'Antoine Sarda, directeur de l'école de Calvinet

Antoine Sarda, 33 ans, originaire de Nantes, domicilié à Sénézergues depuis septembre 2009.

## Quelles sont vos premières impressions et votre ressenti en tant qu'instituteur des CP-CE1 et directeur de l'école de Calvinet ?

Les élèves sont curieux, le plus souvent investis dans leur travail. L'école est très agréable avec un parc informatique permettant un travail sur le numérique dans tous les champs disciplinaires et une possibilité de différenciation pédagogique. Je suis en attente d'une salle de motricité pour les maternelles et d'un système d'alarme d'incendie efficient.

Le budget alloué par la mairie à l'école permet de fournir le petit matériel aux élèves (ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres communes).

Outre les fonctions d'enseignement auprès des CP-CE1, j'exerce « les fonctions » de direction (responsabilité pédagogique, administrative et volet relationnel), enrichissantes mais parfois chronophages (notamment pour la partie administrative).



## Quels sont les projets en cours et à venir ?

2015-2016 :

- projet interdisciplinaire : « Le grand voyage des animaux » (CP-CE1 : activités de lecture, de productions d'écrits, de découverte du monde, dans les domaines du vivant, de la matière et des objets)
- Projet « jardin à l'école » au printemps avec les élèves de maternelles (PS à CE1)
- « Blog » de l'école (vie de l'école et présentation de certains ateliers mis en place en classe) administré petit à petit par les élèves de CP-CE1 en 2e partie d'année
- Projet « École et cinéma » : 3 projections de films au Cristal à Aurillac (GS à CE1)
- Sortie « raquettes » au Lioran fin janvier/début février (tous les élèves du RPI)
- Sortie vélo (CP-CE1) sur Calvinet : rejoindre l'école de Mourjou pour passer une journée avec les « grands ».
- Participation au salon départemental du livre jeunesse 2016 avec intervention d'un auteur-illustrateur à l'école (maternelles - CP/CE1)
- Intervention d'un enseignant en Occitan toutes les trois semaines (GS à CE1)

2016-2017 :

- Souhait d'une classe culturelle à Trielle (commune de Thiézac - Cantal) l'année prochaine : théâtre, danse (CP-CE1 ; et je l'espère les élèves de CE2-CM de Mourjou)

# Interview de Sandrine Maury-Lasseron, responsable de l'agence postale communale de Calvinet

Sandrine Maury-Lasseron, née en mars 1978 à Aurillac.  
Domiciliée à Calvinet depuis juin 2000.

## Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai d'abord travaillé 5 ans dans la restauration dont 2 ans au café des sports de Calvinet puis après une formation commerciale j'ai été embauchée durant 6 ans au studio Valette à Aurillac. Après la naissance de ma première fille, j'ai souhaité trouver un travail plus proche de la maison et c'est ainsi que je suis devenue aide à domicile puis par le biais d'une VAE (validation des acquis de l'expérience) auxiliaire de vie sociale sur les secteurs de Calvinet et Mourjou.

## Quelles ont été vos motivations à occuper le poste d'employée de l'agence postale communale ?

Pour être honnête ma première motivation était de compléter mon mi-temps tout en liant l'utile à l'agréable en occupant un poste qui permet de maintenir un service postal et ainsi participer à la vie de mon village.

## Quelles sont les tâches qui vous sont demandées ?

Mon travail consiste à effectuer les services postaux classiques (envoi de courriers et colis, vente de timbres...) mais aussi de permettre aux clients d'effectuer des retraits ou des dépôts d'argent dits de « dépannage » à raison de 350 euros maximum sur 7 jours.

## Quelles sont vos premières impressions ?

C'est un travail agréable qui me permet d'être en contact avec la population locale même si tout n'est pas encore rodé.

## Quels sont vos souhaits pour la suite ?

J'espère continuer à occuper mes deux métiers qui bien que totalement différents sont pour moi une manière de soutenir la vie dans le village en permettant à ses habitants de continuer à avoir accès à des services qui bien que réduits leur permettent de continuer à rester chez eux.





# Comptes rendus des Conseils Municipaux

## Séance du 30 juillet 2015:

### Réfection court de tennis n° 1 :

A la demande de l'association du Tennis Club, les travaux de régénération du court n° 1 ont été réalisés.

**Le prix des repas à la cantine** municipale à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015 sera de 2.00 euros au lieu de 1.97 euros (repas enfant).

**Tarif de la garderie :** 2.16 euros de l'heure, au lieu de 2.12 euros. La tarification reste effectuée à la ½ heure.

### Location appartement maître-nageur :

Le Conseil Municipal de Calvinet accepte la location d'un appartement du 1er juillet au 31 août 2015 à Monsieur Robert Malbos.

### Eclairage public rue des Prades :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, d'éclairage public rue des Prades peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 2 245.38 € HT.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation de la commune d'un versement d'un fonds de concours de 50% du montant HT de l'opération, soit :  
. 1 versement sera appelé au décompte des travaux.

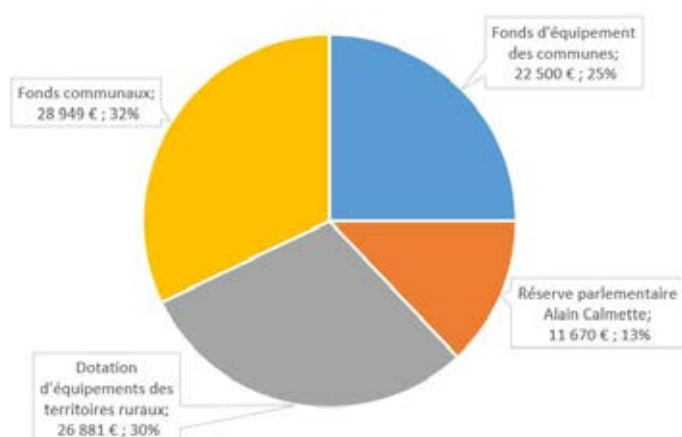
Le conseil municipal, après délibération, décide de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet et d'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours

### Questions diverses :

#### Subventions :

Monsieur le Maire fait le point des subventions récemment obtenues pour la réhabilitation du bâtiment ex-Club, à usage de cantine et garderie :

participation en € sur un montant total de 90 000€



22 500 euros du conseil départemental dans le cadre du FEC (fonds d'équipement des communes), 11 670 euros de réserve parlementaire du député Alain Calmette, et 26 881 euros de DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux).

### Abri-bus :

Notification récente de 4 080 euros, dans le cadre du produit des amendes de police

### Révision des bases d'imposition :

Projet de missionner le cabinet Lionel BASCOU afin de :  
.vérifier l'existence physique des locaux d'habitation (existent-ils toujours ? sont-ils représentatifs de leur catégorie d'origine?),  
.vérifier la cohérence entre la catégorie et les éléments de confort,  
.consulter le cédérom contenant la documentation cadastrale relative à la commune.

Cette harmonisation des bases d'imposition a pour objet l'équité fiscale et permet de faire cesser des situations – souvent non connues des administrés - de fraude fiscale, puisque ces derniers ne paient pas l'impôt dû.

Cette harmonisation a également pour but de compenser la perte des dotations de l'Etat, et de permettre de ne pas augmenter les taux d'imposition, voire de les baisser.

### Renouvellement des lampes à vapeur de mercure :

Ce remplacement s'effectuera en plusieurs tranches à partir de 2016.

**Sentier piétonnier à titre expérimental :** discussion autour de l'intérêt de ce sentier qui se traduirait par l'aménagement d'un trottoir entre la place et l'école.

**Site Internet** est désormais en ligne : [www.calvinet.fr](http://www.calvinet.fr)

## Séance du 18 septembre 2015 :

### Transformation de la Poste en agence postale communale:

Par délibération du 15 décembre 2014, le conseil municipal a décidé de transformer la Poste en agence postale communale à compter du 1er novembre. Création d'un emploi de non titulaire, d'adjoint administratif de 2ème classe, à durée déterminée, de 15,5 heures.

### Renouvellement des lampes à vapeur de mercure de la commune :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 8 701.32€ HT

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet
- d'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours
- d'inscrire dans les documents budgétaires de la commune, la somme nécessaire à la réalisation des travaux.
- de faire effectuer la première tranche à La Devèze, les nouvelles lampes étant à iodures métalliques.

### Cantine :

Prix du repas adulte : 6.00 euros au lieu de 5.80 euros.

### Terrain de sports :

Une invasion de rats rend le terrain de sports du Puech in-



disponible pour les matchs de foot. Le Président de l'US-Haut-Célé propose que des agriculteurs labourent le terrain, puis l'ensemencent. Il souhaite que la commune prenne à sa charge la moitié du coût de l'achat des graines.

### **Projet de résidence de création (communauté de communes du pays de Montsalvy) :**

Accord donné pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes du village du 21 mars au 8 avril, pour une compagnie théâtrale qui jouerait ensuite son spectacle gratuitement en novembre 2016. Cette compagnie pourrait également intervenir auprès des élèves de l'école.

### **Avancement du cabinet médical :**

L'étude de sol a été réalisée et le bornage du terrain effectué. Le constructeur a déposé le dossier de demande de permis de construire qui ensuite a été transmis à la DDT. D'autre part, le projet de construction a obtenu un avis favorable en commission de sécurité, le mardi 15 septembre et il sera présenté en commission d'accessibilité le mardi 22 septembre.

### **Le Vernassal :**

Un compromis de vente du patrimoine bâti a été signé pour un montant de 155 000 euros, avec conditions suspensives. La procédure impose d'aviser l'ancien propriétaire, ses enfants, l'acquéreur évincé, le fermier et la SAFER.

### **Calvinet-Patrimoine :**

Autorisation est donnée de rénover la bascule publique, à la charge de l'association.

### **Panneaux de signalisation des sentiers de randonnée :**

Lucienne Chabut propose de refaire tous les panneaux de signalisation des sentiers pédestres. Le Conseil municipal émet un avis favorable de principe et ce dossier sera examiné pour une éventuelle participation financière.

### **Séance du 6 novembre 2015 :**

#### **Réfection d'un appartement de la gendarmerie:**

Entreprises retenues :

Entreprise Laurent BRU (plomberie-sanitaire) : 3 231 €

Entreprise Laurent BRU (électricité) : 3 105 €

Entreprise CARCANAGUE/LAVIGNE (menuiseries) : 1 969.12€

Entreprise DENOYER (carrelage) : 2050.64€

Entreprise WENNAGEL (peinture) : 7 891.51€

TOTAL HT : 18 247.27 euros

Subvention DETR au titre du deuxième appel à projets de l'année 2015: 40% soit une somme de 8756 €.

#### **DETR 2016 - Bâtiment de la Poste**

Un dossier relatif à la DETR 2016 doit être constitué pour les travaux du bâtiment de la Poste pour une demande de subvention pouvant atteindre 40%.

Pour rappel la commune recevra la somme de 25 000 euros du Groupe LA POSTE, attribuée sur présentation des factures.

#### **Ligne de trésorerie au Crédit Agricole**

Le contrat de ligne de trésorerie arrive à expiration. Renouvellement de ce contrat auprès de la caisse du Crédit AGRICOLE.

### **Questions diverses :**

**Le radon** : Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Haute-Auvergne a contacté la Communauté de communes du Pays de Montsalvy, afin de proposer de participer au projet de prévention du risque « radon », gaz radioactif naturel qui vient du sol.

L'objectif est d'informer les habitants de ce risque, et des moyens de limiter l'exposition au radon dans les habitations. Les communes de Calvinet, Cassaniouze, Ladinhac et Sansas-Veinazès se sont proposées comme communes « test ». Une réunion sera organisée courant novembre.

**Succès:** Aurélien Sabatier, aide cantonnier, agent territorial, a obtenu son permis « poids lourds ».

### **Concours départemental 2015 des Villes et Villages fleuris du Cantal:**

La commune a gravi un échelon, puisqu'elle a obtenu le 1er prix.

**Vitrail église:** A la demande de l'association Calvinet-Patrimoine, un devis pour fourniture et pose d'une protection pour vitrail a été établi par l'entreprise C2M: coût 449.29€ HT.

**Eau de consommation :** Les résultats des dernières analyses indiquent que l'eau distribuée sur le réseau de Calvinet est impropre à la consommation humaine. Ainsi un arrêté interdisant l'utilisation pour la boisson et la préparation des aliments et l'hygiène dentaire a été pris ce jour par le maire jusqu'à l'obtention de résultats d'analyses conformes à la réglementation en vigueur

### **Séance du 20 novembre 2015 :**

#### **Discussions suite aux attentats du 13 novembre 2015**

-Rassemblements (minute de silence à Calvinet le 16 novembre et hommages nationaux)

-Mesures sécuritaires mises en place à l'échelle nationale et communale.

#### **Schéma départemental de coopération intercommunale**

- la Fusion des quatre communautés de communes de la Châtaigneraie : Monsieur le Maire rappelle qu'il convient désormais de voter soit favorablement, soit défavorablement, sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Etant rappelé qu'un refus de voter ou une absence de délibération sur le sujet équivaut à un vote favorable, le débat s'engage.

Considérant qu'aux termes du I de l'article L5210-1-1 du code général des collectivités territoriales, « dans chaque département, il est établi, au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice, un schéma départemental de coopération intercommunale prévoyant une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales».

Considérant qu'aux termes du IV du même article, « un projet de schéma est élaboré par le représentant de l'Etat dans le



département. Il est présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale.

Il est adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale. Ils se prononcent dans un délai de deux mois à compter de la notification. A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci est réputée favorable. »

Considérant que par courrier du 1er octobre reçu le 3 octobre en mairie, monsieur le Préfet du Cantal a notifié à la commune de Calvinet le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour avis,

Considérant que la version numérique de ce schéma est parvenue en mairie le 8 octobre,

Considérant que le projet de schéma départemental crée une communauté de communes dite de la Grande Châtaigneraie,

Considérant qu'il convient de rappeler qu'en 2013, les Présidents des communautés de Communes de Cère et Rance en Châtaigneraie, d'Entre 2 Lacs, du Pays de Maurs, et du Pays de Montsalvy (ci-après « les quatre communautés de communes de la Châtaigneraie ») ont évoqué l'idée d'un éventuel rapprochement,

Considérant qu'en 2014, les mêmes Présidents ont décidé de confier au cabinet Michel KLOPFER une mission d'études sur les conditions et les conséquences d'une fusion des quatre communautés de communes de la Châtaigneraie,

Considérant que le cabinet Michel KLOPFER devait rendre ses conclusions dans le courant de l'année 2016,

Considérant qu'à ce jour, les quatre communautés de communes de la Châtaigneraie ne disposent que de documents d'étapes,

Considérant qu'elles n'ont pu se convaincre de l'opportunité d'une fusion entre elles, et qu'elles ne pourront pas le faire dans le temps imparti par monsieur le Préfet du Cantal,

Considérant par-ailleurs que l'identité Châtaigneraie cantalienne pour séduisante qu'elle soit, concerne un territoire assez disparate,

Considérant que la plupart des communes relèvent du bassin de vie d'Aurillac, si bien que certaines d'entre-elles semblent tentées par un rattachement à la Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac, ce qui impliquera une dissociation de leur communauté de communes d'origine,

Considérant que d'autres, comme Calvinet, pourraient faire valoir leur intérêt pour le bassin de vie de Maurs, auquel la rattache l'INSEE dans certains domaines comme l'éducation, même si par-ailleurs elle n'est distante d'Aurillac que de trente-cinq kilomètres, accessible facilement par deux routes départementales,

Mais considérant que les quatre communautés de communes de la Châtaigneraie ont établi de longue date une structure commune en matière de tourisme, dénommée Office de tou-

risme de la Châtaigneraie cantalienne,

Considérant qu'une telle structure démontre la capacité des élus à mutualiser des moyens sur un territoire dépassant le périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale auxquels ils appartiennent,

Considérant que la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite NOTRe, a notamment pour objet de renforcer le bloc des compétences obligatoires des communautés de communes et de compléter le champ des compétences optionnelles,

Qu'il en résulte que l'actuelle Communauté de communes du Pays de Montsalvy, qui compte une population de 5710 personnes, pourra difficilement exercer seule ces compétences et qu'elle a donc intérêt à mutualiser leur exercice avec d'autres établissements publics intercommunaux,

Considérant que la question de la gouvernance d'une grande communauté de communes ne doit pas être un obstacle à l'émission d'un vote, dès lors qu'il est raisonnable de compter sur le bon sens des élus, dans le respect notamment du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune de Calvinet préfère être acteur et donc accompagner le processus de fusion, que d'être un observateur résigné et le subir,

Considérant enfin qu'un périmètre élargi doit permettre de renforcer la solidarité financière entre les territoires,

La commune de Calvinet émet un avis: **FAVORABLE** au projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par monsieur le Préfet du Cantal à la commission départementale de coopération intercommunale le 28 septembre 2015 qui propose une communauté de communes dite de la Grande Châtaigneraie.

**Tarif de l'eau :** Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'eau.

**Tarif de l'assainissement :** Monsieur le Maire rappelle que pour être éligible aux subventions de l'agence Adour Garonne, il convient d'atteindre le montant d'un euro le m<sup>3</sup>, étant précisé que la redevance assainissement se décompose comme suit : 0,75 € le m<sup>3</sup> (redevance communale) + 0,235 € le m<sup>3</sup> (redevance collecte Adour Garonne), soit 0,98 €.

Il est proposé d'augmenter ce montant à la somme d'un euro, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Ainsi le Conseil municipal vote la redevance communale d'assainissement à 0.77€.

Cette tarification sera applicable à l'automne 2016.

### Problèmes liés à l'eau :

Suite à l'impropriété à la consommation de l'eau de la commune du 6 au 13 novembre et suite aux analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses et de recherche le 4 novembre, notifiées le 6 novembre, concluant à une non-conformité aux limites de qualité fixées sur les paramètres E.coli et entérocoques, interdisant l'utilisation de l'eau distribuée sur le réseau, pour la boisson, la prépara-





tion des aliments et l'hygiène dentaire (arrêté du 6 novembre 2015).

Alain NUGOU, a immédiatement traité l'eau avec du chlore. L'agence régionale de santé (ARS) a procédé à de nouveaux contrôles et visité les installations de production le 12 novembre.

Elle a conclu à un retour à la normale, et notifié la levée de l'interdiction de consommation le 16 novembre. Des dispositions seront prises afin d'éviter à l'avenir une nouvelle contamination de l'eau.

### Bilan de la saison touristique :

#### PECHE CAMPING

Saison 2013	894€	259€
Saison 2014	574€	454€
Saison 2015	630€	109€

Baignade gratuite surveillée

	Saison 2014	Saison 2015
Nombre de baigneurs	1115	2410

### Agence postale communale:

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de La Poste indiquant le versement par cette dernière à la commune d'une rémunération forfaitaire mensuelle de 1127€, d'une part, et d'autre part d'une indemnité d'installation d'un montant forfaitaire de 3381€.

### Tour du cantal pédestre :

Monsieur Joseph Labrunie référent de Cantal Pédestre pour Mourjou propose d'organiser une journée du Tour du Cantal pédestre en commun sur 3 communes (Calvinet-Cassaniouze-Mourjou) voire 4 avec Sénézergues, durant l'été 2016. Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

### Inauguration des travaux extérieurs de l'église :

Elle aura lieu le samedi 5 décembre à 11 heures à l'église en présence de Vincent Descoeur, des délégués de la Fondation du Patrimoine, des prêtres desservant la paroisse, des présidents d'associations et des habitants de Calvinet. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié préparé par l'association Calvinet-Patrimoine.

### Séance du 11 décembre 2015:

**Etude diagnostic du système d'assainissement du bourg :** autorisation à donner à CIT pour lancer l'appel d'offres

La commune souhaite engager des travaux de réhabilitation des réseaux de collecte, mais pour cela, il convient d'actualiser au préalable le diagnostic de 2005 afin de bien cibler les tronçons les plus problématiques et bénéficier d'un accompagnement par les partenaires financiers. A cette fin, il convient de désigner un bureau d'études qui aura en charge de réaliser l'ensemble des prestations intellectuelles nécessaires à l'établissement de ce diagnostic actualisé.

Afin d'accompagner la commune tout au long de l'opération sur les plans technique et administratif, Monsieur le Maire propose de passer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence Technique Départementale « Cantal Ingénierie & Territoire ». Dans le cadre de sa mission, CIT établira dans un premier temps un dossier de consultation

pour sélectionner le bureau d'études.

Le CIT a estimé le montant total de l'étude diagnostic à 30 000,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

.de confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Cantal Ingénierie & Territoire pour un montant de 2 006,72 € HT pour la passation et le suivi d'un marché d'étude diagnostic,

.de lancer une consultation pour la passation d'un marché d'études pour l'ensemble des prestations intellectuelles nécessaires à l'actualisation du diagnostic du système d'assainissement collectif de la commune,

.d'approuver le plan prévisionnel de financement de l'étude diagnostic du système d'assainissement collectif,

.de solliciter auprès du Directeur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, au titre de son 10<sup>e</sup> programme d'intervention, une subvention maximale en soutien aux dépenses liées cette étude ;

.d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et le marché d'étude diagnostic ainsi que les documents nécessaires à la bonne marche de ce dossier ;

### Rénovation du bâtiment de la poste en vue de l'accueil de la future mairie et la mutualisation des services avec l'agence postale communale et le point d'information tourisme.

Suite à la transformation du Bureau de Poste de Calvinet en Agence Postale Communale et considérant l'intérêt de mutualiser les services communaux

Le conseil municipal :

. décide la rénovation du bâtiment de La Poste en vue de l'accueil de la future Mairie et la mutualisation des services avec l'agence Postale et le Point d'Information Tourisme,

.estime les travaux à 89 597.21 € HT,

.sollicite auprès de monsieur le Préfet une subvention de 40% du montant hors taxes des travaux, au titre de la DETR 2016,

### Dossier communautaire : Ecole numérique

L'équipement informatique de l'école étant devenu obsolète, et considérant le projet de développement de l'école numérique défini par la Communauté de communes du Pays de Montsalvy,

Le conseil municipal :

.décide la réfection de l'installation réseau, l'installation d'un VPI dans la salle et d'un nouveau tableau et l'acquisition d'ordinateurs portables,

.estime les travaux à 11 454.75 € HT,

.sollicite auprès de monsieur le Préfet une subvention de 40% du montant hors taxes des travaux, au titre de la DETR 2016,

### Questions diverses :

#### Gendarmerie :

Renouvellement du contrat annuel d'entretien ménager de la brigade de Calvinet par la direction de la Gendarmerie.

Démarrage des travaux de réfection d'un appartement de la brigade

**Voirie :** Les passages piétons du bourg seront repeints.



## Le Schéma de cohérence territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la châtaigneraie



photo CABA pour SM SCoT BACC

Le remplacement des schémas directeurs par les schémas de cohérence territoriale (SCoT) a constitué un des principaux apports de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

La place du SCoT dans la planification urbaine a été renforcée par les lois n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, et n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.

L'objet du SCoT est de mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de déplacement, de développement économique et d'environnement, dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Son élaboration ne relève pas des communes, mais d'un établissement public de coopération intercommunale (comme une communauté de communes), ou d'un syndicat mixte.

C'est ce dernier mode qui a été choisi : le syndicat mixte du SCoT du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie regroupe six intercommunalités, soit 89 communes à sa création (étant précisé que depuis lors, les communes de Pers et du Rouget ont constitué une commune nouvelle d'une part, de même que celles de Saint-Constant et Fournoulès d'autre part). Il est présidé par Jacques Mézard, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Le comité syndical du SCoT est composé de 28 élus titulaires et 19 suppléants.

Le contenu du SCoT consiste dans un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et un document d'orientation et d'objectifs (DOO).

La démarche engagée vise à définir les grandes orientations de développement du territoire pour les vingt ans à venir, avec la volonté de répondre à l'enjeu de l'attractivité et d'assurer une croissance démographique sur toutes les communes.

Ces orientations et objectifs ont été construits tout au long de l'année 2015, au travers d'ateliers et de réunions de concertation auxquels ont participé les élus, mais aussi les « personnes publiques associées » ou les habitants lors d'une réunion publique à Maurs (13 novembre 2015).

D'autres réunions publiques seront programmées en 2016.

Le syndicat mixte a ainsi élaboré le PADD, décliné en quatre axes : renforcer l'armature territoriale, développer l'attractivité économique, favoriser la qualité de l'accueil, préserver et valoriser la qualité du cadre de vie.

L'année 2016 sera consacrée à préciser les conditions de mise en œuvre de ce projet de territoire dans le document final du SCoT : le DOO.



photo CABA pour SM SCoT BACC

### Les intercommunalités membres du syndicat mixte

Communauté de Communes d'Entre Deux Lacs, de Cère et Rance en Châtaigneraie, du Pays de Maurs, du Pays de Montsalvy, de Cère et Goul en Carladès, et Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac.

### Le territoire du SCoT

Il couvre une superficie de 1785 km<sup>2</sup> où vivent 80 177 personnes (recensement 2010)

Sur le plan des paysages et de l'environnement, il est marqué par trois grandes unités : le Massif du Cantal et Carladès, le Bassin d'Aurillac et la Châtaigneraie.

L'agriculture occupe aujourd'hui encore près des 2/3 des surfaces.

### Les élus qui vous représentent au syndicat mixte du SCoT :

Titulaire : Vincent Descoeur, Président de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy  
Suppléant : François Danemans, Maire de Calvinet, conseiller communautaire

Titulaire : Michel Meral, Premier Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy  
Suppléant : Clément Rouet, Maire de Ladinhac, conseiller communautaire

### Où consulter les documents d'étape élaborés par le syndicat mixte ?

Au siège du syndicat mixte (siège de la CABA) 3 place des Carmes à Aurillac ou au siège des intercommunalités membres comme la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy.

Sur le site [www.scotbacc.fr](http://www.scotbacc.fr), sur lequel il est possible de suivre l'actualité du SCoT et poser toutes vos questions.





# La nouvelle cantine

La nouvelle cantine est opérationnelle depuis le lundi 7 septembre 2015.

L'intérieur de l'ex-club des jeunes a été entièrement repensé afin de permettre aux enfants de disposer d'une cantine aux normes et d'un espace de garderie et de motricité. Les temps d'activités périscolaires (TAP) y sont exercés.

Le bâtiment a été entièrement décloisonné, afin de sectoriser la cuisine de la salle de déjeuner. La cuisine est elle-même distribuée en salle de réserve (les livraisons se font par une porte extérieure dédiée), en plonge, et en cuisine proprement dite dont les éléments sont en inox (plan de travail, hotte, réfrigérateur etc.).



L'électricité et la plomberie ont été entièrement refaites : des sanitaires ont été créés (dont l'un pour les personnes à mobilité réduite), la chaudière au fuel a été remplacée par un système de cassettes électriques, des surfaces vitrées ont été supprimées, tandis que d'autres ont été remplacées. Le bâtiment bénéficie ainsi d'une très bonne isolation. Un vestiaire et une salle pour les activités périscolaires ont été aménagés.



Afin de permettre la motricité dans de bonnes conditions, une cloison amovible sera installée.

Seront réalisés d'ici la fin du printemps les abords du bâtiment :

- la réalisation d'une terrasse par notre agent territorial Alain Nugou est actuellement en cours,
- un store sera posé à l'arrière du bâtiment,
- la voie d'accès depuis la route départementale sera refaite.



Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Cantal, l'a visitée le 15 octobre 2015.

Elle sera inaugurée officiellement au printemps 2016. Une journée portes-ouvertes permettra à l'ensemble de la population d'apprécier cette réalisation.

Les entreprises suivantes ont réalisé les travaux et aménagements : Eric FELGINES (bardage extérieur, cloisonnement intérieur et faux-plafonds), LG FROID ELEC (Géraud LISSAC) (aménagement de la cuisine), Laurent BRU (plomberie et électricité) et Albert DENOYER (carrelage).

La peinture a été réalisée en régie par Alain NUGOU et Aurélien SABATIER.



## Visite de Richard Vignon, Préfet du Cantal, le jeudi 15 Octobre 2015

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Cantal depuis octobre 2014, a répondu favorablement à l'invitation de François DANEMANS, maire.

Jeudi 15 octobre 2015, il a été accueilli à la mairie par l'ensemble des conseillers municipaux. Le maire en exercice avait souhaité être entouré de ses deux prédécesseurs, Bruno PUECH (1995-2008) et Edouard de BONNAFOS (2008-2014), afin que le Préfet puisse avoir une connaissance de l'évolution du village depuis vingt ans.



Crédit photos Annie Galliou





De 10h00 à 11h00, ont été évoqués :

- la situation stratégique de Calvinet, naguère bourg-centre, aujourd'hui pôle de services situé dans le bassin de vie de Maurs,
- les services publics (l'école, la Poste prochainement transformée en agence postale communale afin de garantir la pérennité du service public au-moins jusqu'en 2033, et la gendarmerie).

Compte-tenu d'informations inquiétantes quoique non fondées sur l'avenir de la gendarmerie, rapportées par la presse cette année, le Préfet a exposé fermement que la gendarmerie n'était pas menacée à court terme, et qu'il serait du reste répondu favorablement à la demande de la commune au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (deuxième appel à projet), propre à financer partiellement la réfection d'un appartement de la gendarmerie.

- les services de santé (infirmières, médecins, pharmacie) : L'attention du Préfet a été attirée sur le projet de cabinet médical en cours, d'initiative privée, du docteur MARRE-VOREUX.

- les commerces: L'accent a été mis là aussi sur l'initiative privée qui a conduit à l'installation en 2014 d'un boulanger (Yannick PIGANIOL), et en 2015 d'une épicerie fine (Thomas LISSAC), dont les produits d'appel sont la boucherie et la charcuterie des Etablissements GRIMAL de Saint-Mamet.

- les dossier agricoles: Ont été évoqués les parcelles de la commune classées en zones de vulnérabilité aux nitrates, la fièvre catarrhale et les sujétions liées aux vaccins, la sécheresse, l'invasion de rats taupiers et les difficiles négociations relatives à la vente du lait aux distributeurs.

-11h00 à 12h30

C'est sur le terrain que s'est poursuivie la visite, commencée par une réalisation récente : la cantine rénovée. Le cheminement entre la mairie et la cantine, a permis de passer sur le parking de la mairie et de l'école, achevé la veille par l'entreprise COLAS, qui permet de

constater l'effort de la commune pour l'école depuis la réfection de la toiture et la création d'un abri-bus pour les élèves depuis 2014.

Puis les participants se sont rendus

- à l'épicerie fine de Thomas LISSAC, qui a expliqué le sens de sa démarche (ventes de produits artisanaux, principalement de la région),

- à la supérette 8 à 8, tenue par la famille ROUQUIER, rénovée en début d'année, qui a augmenté considérablement le nombre de ses références,

- au garage – station-service exploité par la famille FLEYS, qui a notamment rappelé la mise aux normes récente des cuves à carburants, et la spécificité de sa pompe à essence 24h/24,

- au cabinet médical du docteur Anne-Sophie MARRE-VOREUX, installée provisoirement dans l'ex-cabinet dentaire, place Jean de Bonnefon, dans l'attente de la construction du cabinet médical dans le bourg.

Le Préfet a apprécié cette initiative purement privée, qui constitue un cas quasiment unique dans le département.

Le Préfet a été accueilli à la gendarmerie à 12h00, par Stephan DEBONNE, commandant de la brigade de gendarmerie d'Aurillac, dont dépend la communauté de brigades Montsalvy/Calvinet, par l'adjudant-chef VEROUIL, commandant de la brigade de Calvinet, et par les gendarmes de la brigade.

Ceux-ci ont exposé les avantages de la brigade de Calvinet :

- située à 18 km de celle de Montsalvy, à 17 km de celle de Maurs, et à 20 km de celle de Saint-Mamet,

- dont le champ d'intervention territorial couvre neuf communes (environ 23 150 ha),

- qui est situé sur l'axe Aurillac/Rodez, dans un secteur très fréquenté (1000 véhicules/jour),

- qui est principalement sur le terrain, ce qui renforce la proximité avec les habitants du secteur,

- qui organise plusieurs sessions annuelles d'échanges avec les élus du secteur,

- qui a sa place dans le tissu économique de la commune.

Enfin, le Préfet a été reçu à déjeuner au restaurant Le Beauséjour dont le chef Louis-Bernard PUECH a fêté en 2015 la vingtième année de son étoile au Guide MICHELIN.



Crédit photos Annie Galliou



Crédit photos Annie Galliou



Crédit photos Annie Galliou



Crédit photos Annie Galliou



# Les Seniors de Calvinet



Participation à la fête du Comité d'animation du 13 juillet, il faut rappeler que ce sont toujours les membres des Seniors de Calvinet qui confectionnent les choux farcis qui sont consommés lors de cette fête.

Kermesse des Seniors : 19 juillet

Comme traditionnellement, la messe a été dite ce jour-là aux intentions des familles des seniors.

Belle journée à la salle des Fêtes où comme habituellement nos artistes locaux avaient exposé leurs œuvres.

Tous les produits traditionnels préparés par nos bénévoles ont été vendus en un temps record.



Les ouvrages confectionnés par nos adhérentes aux doigts de fée se sont bien vendus

Excellent déjeuner préparé par Nadine et Gérard Lafage d'Aurillac suivi de la danse animée par M. Meallet et son assistant.

## Sortie d'automne : 16 septembre

Quelques courageux ont effectué la marche de la place Jean de Bonnefon jusqu'à la Rouquette où Bruno Puech nous attendait pour la visite de sa propriété et plus particulièrement l'alignement de monolithes verticaux appelé Cromlech. Nous avons eu droit à une explication très détaillée sur cet endroit si particulier.

Puis les mêmes courageux sont repartis à pieds jusqu'à Lagane où ils ont rejoint Monsieur Goutal et tous les adhérents qui commençaient à être un peu affamés.

Cette année nous n'avons pas pu déjeuner en extérieur car le temps était incertain et surtout très frais. Mais le repas cuit dans le vieux four à bois a été très convivial. Tous les convives étaient installés dans la grange de Monsieur Goutal et cela avait un petit goût d'antan qui a bien plu et ravivé des souvenirs d'enfance.

Samedi 21 novembre : Assemblée Générale en présence de François Danemans, Maire de Calvinet

Le mot de la Présidente :

Notre association comporte à ce jour 117 adhérents.

Nous avons eu la tristesse de perdre 4 de nos adhérents :

Louis Delort - Claude Galliou - Louis Lissac - Et Marie-Renée Malbos

Leur absence nous manque cruellement.

Mais nous devons également avoir une pensée pour tous ceux qui souffrent de la disparition d'un être cher. Et entre autres, toutes ces familles endeuillées par les récents attentats parisiens. Ne nous laissons pas submerger par la tristesse et la peur. Beaucoup d'entre nous avons connu dans les années 60 des périodes troublées. A nous de rassurer et accompagner nos enfants pour que nos petits enfants puissent vivre en sécurité et en liberté (quelle quelle soit). Ces valeurs qui nous sont si chères et pour lesquelles nos parents et grands parents ont combattu.

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos chers disparus et de tous ceux qui sont tombés sous les armes du fanatisme et de l'obscurantisme.

## Bilan 2015

Le Compte-rendu de l'AG de 2014 est adopté à l'unanimité.

La présidente Annie Galliou lors du bilan moral 2015 détaille toutes les activités qui ont été effectuées durant l'année et précise ainsi que tous les projets ont été réalisés.

Le trésorier Louis Marie Gaston remet aux adhérents le Compte rendu financier qui laisse apparaître un léger déficit pour l'année 2015 de 561.07€. Le résultat définitif du bilan laisse un solde positif de 10 550€.

Les bilans moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration :

5 personnes doivent être réélues :

Marie Caranobe, Louis-Marie Gaston et Georges Lafon se représentent. Thérèse Falières et Colette Borie acceptent de rejoindre l'équipe. Les adhérents les élisent à l'unanimité.

Composition du Conseil d'administration 2016 :

Bru Thérèse, Borie Colette, Caranobe Marie, Galliou Annie, Gaston Louis Marie, Falières Thérèse, Lafon Georges, Malbos René, Martory Odile, Martory Pierrette, Poulhes Jean Pierre, Soubrier Yvonne.

Commissaires aux Comptes : Josette Lafon et Robert Malbos.

L'Assemblée générale a été clôturée par le repas annuel dont la viande est amicalement offerte par les chasseurs

## Projets avenir : nos activités en 2016

Cotisation 2016 : le CA a décidé d'augmenter à 15€ la cotisation. Cette augmentation est obligatoire car la Fédération des aînés ruraux a augmenté depuis 2 années la cotisation et nous ne l'avons pas encore répercutée.



## Sorties et activités :

- Distribution de colis de fin d'année aux anciens
- Mercredi 20 janvier : animation rois avec intervention musical d'un groupe spécialisé dans les chants anciens traditionnels.
- Samedi 20 février : Quine
- mercredi 23 mars : sortie Stockfish à Sansac avec visite du Musée du Veinazes
- du 23 au 29 mai : Voyage à Verdun
- Dimanche 24 juillet : kermesse et repas dansant
- Fin août – déjeuner à Lagane avec randonnée
- Mercredi 7 septembre : sortie d'automne – Croisière sur le Lot



## Rencontres hebdomadaires :

- Durant la période hivernale, jeux et ateliers : le mardi après-midi (14 h) dans le hall de la salle des fêtes
- A partir du mois de mars reprise de l'atelier informatique

## Voyage

Les inscriptions pour le voyage à Verdun doivent parvenir à Louis Marie Gaston avant le 21 janvier 2016.  
Les commandes du livre ou livret souvenir du voyage à Bordeaux 2015 doivent parvenir avant fin février 2016.

La présidente Annie Galliou

# Tennis Club de la Châtaigneraie



Magnifique ! Chaussez vite vos baskets et prenez votre raquette pour étrenner le court n° 1 de Calvinet refait à neuf...

Merci à la municipalité d'avoir financé les travaux. Le club de tennis a participé pour une partie du financement.

L'Assemblée Générale du Tennis Club de la Châtaigneraie s'est tenue le 5 décembre 2015.



Une pensée pour Claude Galliou, vice-Président du club, décédé brutalement.

Claude s'impliquait pour faire vivre et dynamiser le club et regrettait qu'il n'y ait pas plus d'adultes qui profitent du club.

## le bilan d'activité de l'année écoulée :

- 45 licenciés en 2015.
- 5 cartes d'adhésion au club vendues.
- 31 jeunes ont suivi les cours de mini-tennis du 16 mai au 25 juillet. Les animatrices ont su jongler avec le temps et les travaux pour assurer tous les cours.
- Un stage d'été animé par Marie-Laure Piganiol, professeur de tennis à Mont de Marsan a réuni 10 participants.
- La convention avec le Conseil Général pour le remboursement des Pass Cantal a été renouvelée.



- Le partenariat avec le club de Montsalvy a été un peu en sommeil cette année en raison de difficultés de recrutement rencontrées par le club de Montsalvy.
- Le sapin au coin du tennis a été coupé pour éviter les aiguilles tombant sur le court n° 1 et détériorant le revêtement.

La trésorière présente ensuite le rapport financier qui montre une situation saine. Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Il est procédé au renouvellement du tiers des membres sortants. Ont été réélus : Danielle Lissac, Raymond Martory et Laetitia Lissac. Edouard de Bonnafos est élu membre du Comité.

## La Présidente a ensuite parlé des projets pour l'année 2016 :

- Réfection du court n°2 en projet : des devis vont être demandés.
- L'Assemblée décide de repeindre au printemps les poteaux du tennis avec l'aide de bénévoles.
- Achat de petit matériel pour le mini tennis : raquettes et balles adaptées aux différents âges.
- Demande de subventions aux Mairies dont dépendent les enfants inscrits au mini tennis.
- Formation des animatrices du mini tennis qui pourrait se faire sur un week end.
- Etude d'une après-midi récréative avec démonstration de tennis par les jeunes en mai prochain dans le cadre de la fête du tennis organisée par la FFT au niveau national.
- Vente de porte-clés, stands de crêpes... pour aider au financement des licences des jeunes.





Les tarifs pour l'année 2016 ont été votés. Ils seront affichés au tennis quand la saison reprendra.

**Note pour les joueurs : Bien présenter la carte d'adhérent au club de Tennis de la Châtaigneraie lorsqu'ils retiennent un court au café des sports.**



## Calvinet Pétanque



L'assemblée générale de CALVINET PETANQUE s'est tenue le samedi 5 décembre 2015 à la salle des Fêtes, sous la présidence d'Alain JANY, en présence de François DANEMANS, maire, et des licenciés et sympathisants du club. Une minute de silence a été respectée à la mémoire d'André SOUBRIER, vice-trésorier, décédé subitement le matin même.

Le rapport moral a été présenté par le Président. Puis le trésorier, Louis-Marie GASTON, a présenté un bilan financier positif.

Le rapport moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

Une réunion sera organisée début 2016 pour la délivrance des licences, et pour la détermination de l'engagement des équipes aux différents championnats.

## Atelier de Marguelzé'ARTS

L'Atelier de Marguelzé'ARTS a proposé au cours de l'année différents ateliers enfants/adultes et continuera son activité pour 2016 !



Pour suivre l'actualité, il convient de consulter la page Facebook de l'association «L'Atelier de Marguelzé'ARTS», surveiller les affiches dans les commerces du bourg ou demander à être informé des activités programmées par mail marguelzearts@orange.fr ou par téléphone 06 43 24 48 68.

L'association intervient aussi pour des ateliers maquillages à Calvinet, dans les communes alentours et les départements limitrophes (Lot et Aveyron) ... n'hésitez pas à la contacter et/ou en parler autour de vous ... elle peut intervenir pour les kermesses des écoles, les marchés de pays, les fêtes communales, les marchés de Noël et différentes animations ... sans oublier les anniversaires des enfants ou toute autre fête privée !

L'ensemble des membres remercient tous les participants aux ateliers, ainsi que le comité des fêtes et le comité d'animation de Calvinet, pour l'intérêt porté à leur association et présentent à tous les calvinetois(e)s leurs Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année 2016 !!! ... une année créatrice et haute en couleurs !!!!

A bientôt pour de nouveaux moments de partage !!!!

Créativement vôtre.

L'Atelier de Marguelzé'ARTS - «La Noisetière» - La Devèze - 15340 CALVINET





Pour cette saison, 2015/2016, l'USHC a débuté l'année sportive avec quelques inconnus mais avec beaucoup d'envie. Après l'accession en promotion, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre

nouvel entraîneur, Patrick CIPIERE. Son expérience sera profitable pour notre groupe.

L'effectif se maintient avec 46 seniors ( 2 équipes) et de nombreux jeunes qui évoluent au sein de l'EFCV. Le point négatif reste le nombre de dirigeants, qui demeure insuffisant pour un encadrer les équipes. Je profite de ce message pour rappeler que le club est prêt à accueillir ceux qui souhaitent participer à sa vie. Je tiens à souligner l'importance des dirigeants pour assurer la pérennité du club.

Monsieur Gérard SERY reste arbitre de l'USHC. Par son engagement, il nous permet de respecter les règles du district de football du Cantal. (Les clubs qui n'ont pas d'arbitre sont sanctionnés).

Après un mois d'août intense, consacré à l'entraînement de début de saison, sur la pelouse du stade du Puech à Calvinet, nous avons constaté que la qualité du terrain nécessitait une remise en état. Des nuisibles l'ont rendu impraticable. En accord avec la mairie de Calvinet, nous avons pris la décision de remodeler et de ressemer le terrain.

Les équipes organisent donc leurs matchs, en effectuant un roulement entre les pelouses de Cassaniouze et de Mourjou. Nous retrouverons le terrain de Calvinet la saison prochaine.

L'équipe 1 se classe pour l'instant en milieu de tableau de la poule B de promotion. Elle rencontre quelques difficultés à être performante à l'extérieur.

En ce qui concerne la réserve, nous réalisons un début de saison mitigé. Nous pouvons néanmoins compter sur la combativité et l'envie irréprochable des hommes de Julien Fabregues, Romain Revel, et Cédric Nugou.

L'équipe réserve devra évoluer dans une poule de maintien de 2ème division après la trêve.

A la fin de l'année 2015, nous avons fait appel à votre générosité à l'occasion de notre tournée annuelle des calendriers, et nous vous en remercions. Les calendriers restent disponibles auprès des membres du club.

N'oubliez pas de venir nombreux assister aux matchs et nous soutenir!!!!

DOMICILE	Promotion – Poule B (MOURJOU)	2 <sup>e</sup> Division – Poule D (CASSANIOUZE)
EXTÉRIEUR		
21 fevrier	Murat U.S 3	Aurillac As 2
06 mars	Am.S. Belbexoise	Badailhac As
13 mars	F.C. Coltines	U.S.Carbonat 2
20 mars	Ally Mauriac 2	Sud Cantal Foot 3
03 avril	Stade Riomois 2	E.Anglards-salers
10 avril	Siran Us	Aurillac As 2
24 avril	F.C. Minier	Badailhac As
08 mai	La Garde Loubarette	U.S.Carbonat 2
15 mai	Vebret Ydes E.S.	Sud Cantal Foot 3
29 mai		E.Anglards-salers





# Comité d'Animation



Lundi 13 juillet 2015, à la salle des fêtes, repas/dansant choux-farcis préparés par les bénévoles et cuits au four à bois, une bonne animation conviviale. Le lendemain nous avons rendez-vous au terrain du Puech pour le traditionnel pique-nique du 14 juillet, .

Préparatifs aux fêtes de fin d'année

Ces décorations mobilisent bénévoles, artisans, agriculteurs qui donnent de leur temps, de leur savoir faire, mais aussi leur matériel pour mettre en place les différents décors. La forêt enchantée est toujours attractive pour les enfants à la tombée de la nuit, la magie des illuminations ajoutant à la féérie.

Le 12<sup>ème</sup> marché de Noël, s'est tenu les 19 et 20 décembre 2015, sous un ciel très clément, et des routes libres et une circulation aisée. Un public nombreux a envahi, en particulier le dimanche, les nombreux stands sous chapiteaux, et profité des nombreuses animations organisées par le comité d'animation.

Aux enfants, le comité a offert le spectacle "les cailloux brûlants" avec "Les histoires de Rosalie", présenté et animé par Cécile Demaison, à la salle des fêtes, et les séances de maquillage réalisés par Elisabeth Abiol, sous chapiteaux. Pour un prix modique, ils ont fait des promenades en calèche sur de magnifiques attelages.

Spectacles de rues animé avec brio, par La Ganelette de Maurs et les échassiers de Moriquendi très joliment grimés, circulant avec grâce au milieu des visiteurs.

Frédéric Almanza a fait revivre des airs anciens, avec son orgue de barbarie.

Le Père Noël, circulant en compagnie des rois mages et du Père fouettard, se sont prêtés aux séances photo et distribué des friandises aux enfants.

Dimanche en fin d'après-midi, le groupe folklorique Les Véziens se sont produit sur podium devant un nombreux public. Une cinquantaine de commerçants proposaient des étals de fêtes avec foie gras, escargots, sanglier, charcuteries fines, confiserie, pâtisseries, vins, champagne, . . . et de nombreuses idées de cadeaux.

Le feu de clôture a rassemblé un public nombreux pour un spectacle rare en cette saison, Sébastien Fleys en étant l'artificier. Le pot officiel de clôture a permis d'accueillir messieurs Michel Prosic, Secrétaire général de la Préfecture, Alain Calmette, Député, Bernard Delcros, Sénateur, Vincent Descoeur, Président du Conseil départemental, et de nombreux élus.

François Danemans, maire, et Sylvain Bonnet, président du comité d'animation, ont tenu à souligner le travail des bénévoles, et rendu hommage à Claude Galliou et André Soubrier, nos amis bénévoles, trop tôt disparus.





# Serfouette & Cie

SERFOUETTE



L'association Serfouette & Cie a été très active en 2015. Plusieurs actions ont été menées à bien.

## AVRIL

Opération de paillage des massifs de la place Jean de Bonnefon

## MAI

Travaux périscolaires de semis de fleurs, réalisés avec les enfants des écoles de Mourjou et Calvinet, semis de fleurs à différents points de Calvinet

## JUILLET

Le 6ème marché bio et artisanal du 26 juillet a connu un vrai succès, en partie grâce à une météo favorable et surtout avec une grande variété de jeux gratuits pour enfants, des stands bien garnis et animés: à noter entre autres "Les toitures d'Auvergne", l'osiericulteur vannier, les préparations cosmétiques qui ont initiés les visiteurs à leur métier, ainsi que les démonstrations de notre grand chef Louis Bernard Puech. Une animation de qualité: "Les cailloux brûlants" ont ravies les enfants. Le groupe Zaman zaman a séduit un public nombreux. Le cocktail "London Serfouette" savamment concocté par des connaisseurs a fait son entrée au barnum ! Un public nombreux a pu se restaurer sur place grâce aux repas cuisinés par nos deux restaurateurs ainsi que la soupe au fromage du "Plomb du Cantal" servie sur le stand Serfouette & Cie. La soirée s'est prolongée ainsi d'une façon agréable et conviviale jusqu'à 23 h.



## OCTOBRE

Opération de paillage des massifs de la place de l'église,

29 octobre L'assemblée générale extraordinaire modifie et étoffe les statuts de l'association. Un conseil d'administration de 12 membres est élu. A son issue le bureau est nommé : présidente Lucienne Chabut, vice présidente Caroline Puech, trésorier Daniel Aurières, trésorière adjointe Marie-France Guiu, secrétaire Huguette Lavigne, secrétaire adjoint Claude Guidet

## DECEMBRE

Nous venons de vivre notre deuxième marché de Noël, toujours avec le même succès dans une ambiance agréable et festive. Les adhérents ont travaillé longtemps en amont pour vous présenter un étalage de qualité et bien garni. Qu'ils en soient ici tous remerciés, ainsi que tous ceux qui ont fait leurs emplettes de Noël sur notre stand.

Afin de mieux faire connaître notre association, un dépliant a vu le jour. Vous pouvez vous le procurer au siège social de l'association : rue de la châtaigneraie 15340 CALVINET, ou prochainement sur le site de [www.calvinet.fr](http://www.calvinet.fr) rubrique Serfouette.



## 2016

Nous vous donnons rendez-vous au 31 juillet 2016 pour le 7ème marché bio et artisanal.

Tous les membres de l'association Serfouette & Cie vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016, et que ceux ci soient bio et écologiques.



### *Un premier réseau de « guides composteurs »*

Marie-France Guiu et Caroline Puech, habitantes de Calvinet et membres de l'association « Serfouette » ont bénéficié cet automne d'une formation pour être « guides composteurs ». Organisée par le SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement), le CPIE (Centre Permanent Initiatives Environnement) et la communauté de communes du pays de Maurs, cette formation avait pour but de créer dans un premier temps un réseau de personnes susceptibles de sensibiliser leurs proches quant à la gestion des déchets.

### **Qu'est ce que le compostage ?**

Le compostage est un processus naturel de décomposition des déchets organiques par le biais de micro-organismes, de champignons et de petits invertébrés, en présence d'eau et d'oxygène. Les déchets de cuisine et de jardin sont ainsi transformés en humus, très riche pour la terre.

### **Quels sont les avantages du compostage ?**

Le compostage permet :





- de réduire considérablement les déchets (de 30 à 50 % la quantité d'ordures ménagères )
- de préserver l'environnement en réduisant les émissions de CO2 liées à la collecte des déchets et à leur incinération ou à leur stockage.
- de réduire au niveau territorial la redevance d'enlèvement des ordures ménagères des communautés de communes.
- de réaliser un amendement de qualité et un excellent fertilisant pour ses semis ou plantations et donc d'éviter d'acheter du terreau.

Il ne tient qu'à vous de participer activement à cette action ! Aussi pour vous accompagner, la

Communauté de Communes du Pays de Montsalvy propose des composteurs.

Renseignements au 04.71.49.64.37. Un bon de commande est disponible en ligne :

<http://www.paysdemontsalvy.fr/environnement#TRI>

N'hésitez pas également à contacter vos « guides composteurs » qui vous donneront des conseils pratiques ou des éléments essentiels à la réussite de votre compost.



Bon jardinage à tous !

## Comité des Fêtes

**En 2015**, le Comité des fêtes s'est voulu dynamique et a organisé quatre événements :

**En janvier une soirée potée** : très peu de participants... peut-être que les plus gourmands s'étaient déjà bien régalés durant les fêtes de fin d'année... une date à ne pas retenir.

**En mai** une soirée paëlla : une soirée réussie sur le thème de la convivialité .

**En août** la fête à Calvinet : une fête pluvieuse mais heureuse ... la pluie n'a pas dissuadé « les amoureux » de notre fête. En effet, malgré un temps maussade, le week-end s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Nous tenons encore à remercier tous les participants et les bénévoles d'avoir encore une fois contribué à cette réussite.

**En décembre** le Réveillon de la Saint Sylvestre : une fin d'année bien fêtée sous une pluie de confettis...



Après ce petit récapitulatif, il est temps pour toute l'équipe du Comité des Fêtes de vous souhaiter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui promet d'être pleine de festivités ....  
2016 année de convivialité !!

Nous vous donnons donc rendez-vous cette année pour pour la fête à Calvinet le **samedi 6 et le dimanche 7 août** avec un programme à vous couper le souffle (programme qui peut être soumis à quelques modifications, et que vous découvrirez dans le prochain bulletin municipal !)





# Calvinet Patrimoine



Les activités du deuxième semestre 2015 ont été les suivantes :

Août et septembre : vide-greniers à l'occasion des fêtes patronales de Calvinet et de Cassaniouze



**20 septembre :** Journée du Patrimoine, au lieu-dit Lauriol, commune de Cassaniouze.



L'histoire de la « Vierge de Lauriol », liée à la famille de Bonnafos de Lamothe, a été présentée par monsieur E. de Bonnafos. Un article a été publié sur le site internet de la commune. Pour la circonstance, la famille Sol avait fleuri le site.

Cette visite a été suivie du verre de l'amitié dans le parc du château de Lamothe, autour d'un buffet bien garni, sous un beau soleil.

**11 octobre :** Fête communautaire des Potirons à Teissières-les-Bouliès. Les bénévoles ont tenu un stand de produits à base de potirons, faits par eux, et préparé le char des enfants calvinétois, avec la participation active de l'APE Calvinet-Mourjou. Les enfants étaient ravis de circuler dans les rues de Teissières-les-Bouliès, assis au bureau d'écolier, près de la citrouille de la « Belle au bois dormant », au milieu des courges décorées.



**5 décembre :** Inauguration des travaux de ravalement de l'église François Danemans, Maire, et le bureau de l'association, avaient convié les élus locaux, dont Vincent Descoeur, Président du conseil départemental, madame Pascale Charmes, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine Auvergne, les prêtres de la paroisse,



ainsi que tous les amis de l'association, afin d'inaugurer les travaux de ravalement de l'église effectués par l'entreprise Mazac, et de la visiter, tant intérieurement, qu'extérieurement.

Grâce aux dons collectés par la Fondation du Patrimoine, au Conseil départemental et au Diocèse, l'intégralité du ravalement de l'église a pu être financé.

A l'issue, l'association a convié les participants au verre de l'amitié, à la salle des

Fêtes. Les cartes d'adhérents, d'un montant de dix euros, sont disponibles chez Josette Bonnet, Annie Couderc, Thérèse Falières et Thérèse Bru.





# A.P.E. Calvinet-Mourjou

Depuis la rentrée de septembre, Antoine Sarda est le nouveau professeur des écoles pour le cycle 2 (CP-CE1). Il remplace Marlène Rodrigues qui a obtenu sa mutation pour Perpignan dont elle était originaire. M.Sarda assure également la direction de l'école de Calvinet et a repris le projet d'école mis en place tout en l'étoffant de nouvelles activités et projets (avec notamment un intervenant en occitan pour les élèves de la grande section au CE1 et une sortie au cinéma ainsi qu'au théâtre d'Aurillac)

Le bureau a été en partie renouvelé à la rentrée scolaire, sa composition est la suivante :

Présidente : Sandrine Maury-Lasseron  
 Vice-présidente : Marie Maleviale  
 Trésorière : Stéphanie Nugou  
 Trésorière adjointe : Françoise Vigier  
 Secrétaire : Caroline Puech  
 Secrétaire adjointe : Béatrice Fraissigné  
 Membres du bureau : Cathy Aymar, Bénédicte Caron, Alix Goncalves



Voici quelques précisions sur les activités et manifestations qui ont eu lieu depuis la rentrée:

Le « cross cantonal » s'est déroulé début octobre à Lafeuillade en Vézic.

**Le dimanche 11 octobre** a eu lieu la fête des Potirons à Teissières-les-Bouliès. Tous les enfants de l'école étaient invités à accompagner le char de Calvinet (décoré pour la circonstance par quelques bénévoles, aidés de M. et Mme Bonnet ) qui a défilé à plusieurs reprises dans l'après-midi.

Le dernier vendredi avant les vacances de Toussaint, tous les enfants de l'école ont fêté l'arrivée de l'automne avec une traditionnelle « journée d'automne » passée à Mourjou dans la bonne humeur et la joie, entre activités manuelles, ballades et cueillette de champignons, le tout orchestré par leurs enseignants.



**Les 17 et 18 octobre**, l'APE a tenu un stand pour de la Foire de la Châtaigne de Mourjou. Ce fut l'occasion de vendre des pâtisseries à base de farine de châtaigne, concoctées par les parents.

Les enfants de l'école (de la moyenne section au CM2) ont participé avec enthousiasme à un cycle « piscine » au centre aquatique d'Aurillac.



**Le 5 novembre** les élèves du cycle 2 (CP/CE1) ont assisté au spectacle « Mooonstres » par la Compagnie Label Brut au théâtre d'Aurillac.

Les élèves du cycle 2 ainsi que ceux de grande section se sont rendus au « Cristal » le nouveau cinéma d'Aurillac afin de visionner plusieurs courts métrages intitulés « Les aventuriers ».

Enfin, **le quine de l'école** a eu lieu le dimanche 22 novembre à Mourjou. De nombreux lots ont été gagnés, notamment un bon d'achat de 300 euros, une télévision, une tablette numérique, un baptême de l'air, des menus chez L.B. Puech, un atelier cuisine dans une pâtisserie à Aurillac, des entrées au SPA de Marcolès...



L'implication et la participation généreuse des entreprises locales ainsi que des habitants de Calvinet et de Mourjou a beaucoup contribué bien évidemment à la réussite de cette manifestation

Le traditionnel « tour des enfants » a permis à chaque enfant scolarisé à l'école de repartir avec un calendrier de l'Avent rempli de chocolats. L'APE a tenu un stand sur lequel étaient proposées toutes sortes de petites pâtisseries et des éléments de décoration autour du thème de Noël.

Les enfants des écoles ont participé à des ateliers de confection grâce aux

animatrices des T.A.P. (temps d'activités Périscolaires) mobilisées plusieurs semaines à Calvinet tout comme à Mourjou. Nous en profitons pour les remercier chaleureusement pour leur investissement et leur motivation !

Nous remercions par ailleurs les deux communes qui nous aident volontiers et ont contribué au financement de ces activités et ateliers pour le marché de Noël. Sans ces aides financières, tout cela n'aurait pas lieu.

C'est toujours grâce à l'investissement de certains et au soutien des autres que nous arrivons à rendre bénéfiques ces diverses manifestations. Merci et belle année 2016 à tous !

## Une compagnie théâtrale Calvinetoise : les Cailloux brulants : [www.lescaillouxbrulants.fr](http://www.lescaillouxbrulants.fr)



Toute jeune compagnie née en mars 2015 à Calvinet, Les Cailloux Brûlants se veulent comme ces cailloux laissés sur le bord d'un chemin : ils sont restés là toute la journée à se gorger de soleil et à la nuit tombée, le passant qui les ramasse sent dans la paume de sa main la chaleur emmagasinée, le bonheur de se sentir bien le temps d'un instant.

A la place des cailloux, ce sont des histoires en tous genres que la compagnie décide de raconter : contes ou légendes oubliées, textes contemporains ; peu importe l'âge des mots, l'importance est de les transmettre au prochain car ce sont grâce aux histoires des uns et des autres que nous nous construisons jour après jour, pour devenir un peu plus sages, un peu meilleurs ici-bas.

Une dimension essentielle pour nous : le théâtre en extérieur d'une salle de théâtre, en itinérance. Pas complètement dans la veine du théâtre de rue, nous nous situons plutôt dans l'envie de faire découvrir des textes, qui peuvent tout à fait avoir leur place dans un théâtre, à un public qui n'oserait pas forcément franchir les portes d'un sombre théâtre.

Notre démarche est d'aller au plus près des gens, de les rencontrer dans un cadre unique, s'installer sur quelques tréteaux pour une journée, une heure, afin de redonner au théâtre son origine première : celle d'une communion collective, celle d'un partage entre gens venus de tous horizons. Plutôt que de faire déplacer le public, nous venons à lui dans un cadre qu'il connaît par coeur, une place de village, un terrain vague laissé à l'abandon, une salle polyvalente dans une école, afin de faire jaillir le rêve dans le quotidien.

Ainsi, tous nos spectacles savent s'adapter aux lieux dans lesquels ils sont joués, que ce soit en extérieur ou en intérieur.

La compagnie a été créée sur l'initiative de Cécile Demaison, comédienne, dont le berceau familial se situe justement à Calvinet. Fatiguée de l'offre culturelle perpétuelle, démesurée et anonyme qui a lieu à Paris, où elle vit, Cécile a décidé de donner une autre identité, un autre poids aux projets de la compagnie en les faisant vivre sur un territoire bien plus accueillant : le Cantal.

La compagnie Les Cailloux Brûlants regroupe une dizaine de comédiens, metteurs-en-scène, chanteurs ou musiciens.

Le premier spectacle de la compagnie est un spectacle rassemblant des contes d'Auvergne qui s'adresse notamment au jeune public : "Les Histoires de Rosalie". Les contes se transmettent de bouches en oreilles, du plus ancien au plus jeune, afin qu'ils résonnent en nous pour forger notre identité. Ici parfois le rêve déborde et les mots se transforment en objets : marionnette sur table, à gaine, à doigts, accessoires, instruments de musique, matières en tout genre... Les images se libèrent du conte, deviennent réalité matérielle ; les voir permet alors de décupler l'imaginaire du spectateur et de l'embarquer encore plus loin dans la rêverie.



Ce spectacle a été joué lors du Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac 2015 ainsi que dans diverses fêtes (Fête du Panier de Montsalvy, Marché Bio et marché de Noël de Calvinet, Forêt en Fête à Roumégoux, Fête de la Noix à Sénézergues), lors d'occasions particulières (Une après-midi contée à Mourjou, Clôture de la saison de "Il était une fois un jardin" à La Ségalassière, Journée professionnelle du Festival Las Rapatonadas) et a été proposé à de nombreuses écoles durant la période de Noël.

Le spectacle tout public "Sur les Valises", une comédie en huit enterrements de Hanokh Levin, sera présenté lors du Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac 2016 et compte bien faire prochainement le tour de nombreuses communes afin de partager avec tous -ceux qui n'osent aller au théâtre, ceux qui ne peuvent s'y rendre- la joie du théâtre.

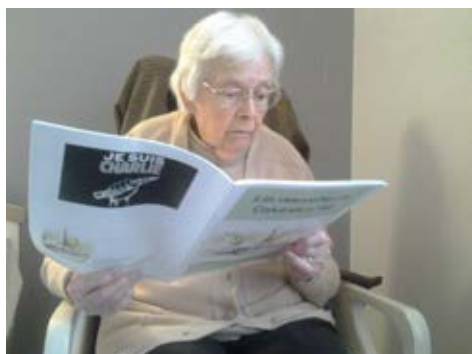
"Sur les Valises" nous embarque dans la vie d'un quartier où les habitants ne supportent plus la petitesse de leur existence. Tous rêvent d'un ailleurs où ils seraient heureux.

Incapables de communiquer et de se dire l'essentiel, ils courent droit dans un mur pensant que celui-ci finira par céder. Cette pièce profondément populaire nous délivre un message clair, celui de vivre comme un épicurien car une fois au cimetière, il sera trop tard ! 23 personnages hauts en couleurs, portés par 7 comédiens, nous embarquent alors dans un univers décalé et grinçant.



Les spectacles jeune public de la compagnie continueront à être proposés chaque année aux mêmes structures et à bien d'autres (centres culturels, centres sociaux, maisons de retraite...) afin d'établir un véritable partenariat et de tisser des liens avec les publics rencontrés. Par ailleurs, proposer un spectacle tout public directement dans les communes a une vocation également pérenne, celle de faire vivre chaque année un nouveau spectacle, afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes culturelles locales.

Alice Demaison, grand-mère de Cécile



Alice Demaison, bientôt 96 ans, reste une fidèle lectrice du bulletin municipal de Calvinet



## Le Duo des non présente :

### LA PETITE PRISON DANS LA MAIRIE

MOURJOU

Salle d'activités

VENDREDI 18 MARS 2016 à 21H00

en partenariat avec *L'US du haut Célé*

Les places sont en vente au relais animation (Rens 04 71 49 69 34) au prix de 15€, mais aussi sur les sites suivants : [www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr) [www.carrefour.com](http://www.carrefour.com), [www.fnac.com](http://www.fnac.com) ou [www.france-billet.com](http://www.france-billet.com).

Rapide présentation du spectacle :

«Bourcagneux n'existe nulle part ailleurs... à moins que Bourcagneux ne soit partout !

Et au milieu de ce nulle part universel se dresse la mairie !

Municipal édifice d'architecture républicaine, entièrement d'époque... mais on ne sait pas laquelle... tel le phare guidant l'esquif hors des écueils quotidiens!  
Et du monde elle en attire la mairie !

Ça défile pour suggérer, râler, revendiquer, médire, maudire, s'étendre, s'épancher, se plaire, se plaindre... la parade de toutes les mauvaises fois, la farandole de toutes les certitudes et tous les doutes ... mais toujours avec la rigolade à la clé...

La partition est joyeuse dans ce monde tragique et le chef d'orchestre est sourd...

Madame Lamiche y est aguichante comme un cactus sous la pluie, Mademoiselle Josiane damnerait une icône orthodoxe, v Geneviève Marcassus cascade, Maryse Estébénét cacarde, Burnialou cocarde, William Péloy s'y tient entre deux RTT, notre bonne abbé Tayère prêche dans le désert, Guy dynamise, Jean-Pascal crée la tendance ... et tous les autres vous y surprendront...

Suivez monsieur le maire! Suivez le guide! Il vous conduira trouver des choses que vous ne souhaitiez peut être pas chercher, là où vous ne vouliez peut être pas aller, mais au moins c'est éclairé. !>

Rendez-vous à Mourjou le 18 mars 2016 pour plus de 2h00 de spectacle !





## Résidence de création artistique : Compagnie La Manœuvre

*Projet conduit en partenariat avec le Conseil Culturel Territorial (CCT) du Pays d'Aurillac*

Durant 12 jours, du lundi 28 mars au vendredi 8 avril 2016, la Compagnie La Manœuvre s'installe à la **salle des fêtes de Calvinet**, afin de poursuivre son travail de création d'un nouveau spectacle pour le jeune public : un conte visuel alliant jonglage, danse et projections, dont le point de départ se situe sur une île désolée, « **l'île de Pléthore** » ...

Une « sortie de résidence », ouverte à tous, permettra de découvrir l'avancée du projet et d'échanger avec les artistes, le vendredi 8 avril à 18h30 !

Le spectacle créé sera diffusé dès l'automne 2016 dans les Communautés de communes du Pays d'Aurillac ayant participé au projet du CCT.

### LA COMPAGNIE :

La Manœuvre allie cirque et danse avec un penchant pour l'illusion et la projection. La pratique de la compagnie engage dans un mouvement indissociable corps et objets. Il s'agit d'instaurer dans l'espace de représentation un dialogue sensuel entre le corps, la gravité et l'image en plaçant l'intime et le ressenti au centre de l'attention. Le mouvement résulte d'états chorégraphiés et les objets se mêlent à la danse, comme des extensions sensibles. La Manœuvre vous emmène dans un univers plastique et théâtral singulier, un cirque aux prouesses tactiles.



Dessin : Franck Française

### L'ÉQUIPE :

- Mise en scène : Gaëlle BISELLACH avec la complicité de Daniel COSTE
- Jonglage, danse & manipulation d'objets : Toivo KAUTTO & Gaëlle BISELLACH
- Création graphique, projections & régie : Franck FRANÇAISE
- Création musicale : Daniel COSTE
- Scénographie : Delirium Lumens (Gaëlle BISELLACH et Franck FRANÇAISE)



Pour découvrir les différentes créations de la Compagnie La Manœuvre : <http://www.siparhasard.com/#!/gaellebisellach/cso7>

## Quatuor à cordes Arod

**Vendredi 10 juin 2016 à 20h45, église de Calvinet** en partenariat avec l'association Musica Formosa

Créé en 2013, le Quatuor Arod remporte en février 2014 le 1er prix du Concours européen de la FNAPEC ainsi que le Prix spécial ProQuartet-CEMC.

Fruit de la rencontre entre quatre musiciens issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris et partageant la même passion pour la musique de chambre, le Quatuor Arod a bénéficié de l'enseignement de Jean Sulem (Quatuor Rosamonde) et a été en résidence à la Chapelle Musicale de la Reine Elisabeth de Bruxelles, suite à l'invitation et dans la classe du Quatuor Artemis. Ils travaillent par ailleurs avec de grands musiciens.

Le Quatuor Arod se produit en concert dans de nombreux festivals : en 2015, le Quatuor Arod participe à l'Académie du Festival de Verbier. Ils sont également invités à se produire aux côtés de nombreux grands.

En 2016, il se produira au Palais des Beaux-arts de Bruxelles et dans la saison inaugurale du Centre de musique de chambre de Paris. Présent aussi sur les ondes, le Quatuor Arod a pu être entendu sur France Musique et sur Radio Classique. Le groupe a réalisé en 2015 une résidence à la Fondation Singer-Polignac et une résidence Pro-Quartet-CEMC.

Le programme proposé à Calvinet permettra d'écouter Beethoven, Brahms et Schubert.

- Genre : concert classique, Tout Public
- Tarifs : adultes 6 € et collégiens/lycéens 3 €

Les musiciens :

- Jordan VICTORIA, violon - Alexandre VU, violon
- Corentin APPAREILLY, alto - Samy RACHID, violoncelle

Pour suivre l'actualité des concerts du quatuor Arod : <https://www.facebook.com/arod.quartet>



Consultez les nouvelles et le calendrier des manifestations entre deux parutions sur



[www.calvinet.fr](http://www.calvinet.fr)

et



abonnez vous en ligne

pour recevoir les nouvelles lorsqu'elles sont en ligne **directement par email.**

Site de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy

**Commune de Calvinet, site officiel de la mairie de Calvinet**

**Vie pratique**

- Formalités administratives
- CONTACTEZ-NOUS
- Tourisme
- Situation géographique
- S'installer à Calvinet
- La Santé
- Les Commerces

Actualités de la commune

Commune de Calvinet

**Bonne Année 2016**

Francois DANEMANS, Maire, Le conseil municipal, et les agents municipaux de ...

> Dans le Cantal

Département du Cantal contre les autres départements de la Région Auvergne, par partie des départements voisins du sud-est du Cantal et dans l'ouest de la région, pour la prévention et la gestion des risques naturels de crues.

Rapport de l'Etat sur la prévention de la pollution de l'air par les particules fines (PM10) et les polluants organiques volatils (POV) dans les zones d'habitat dispersé.

L'Etat est en mesure de garantir la prévention de la pollution de l'air par les particules fines (PM10) et les polluants organiques volatils (POV) dans les zones d'habitat dispersé.

**Rapport sur la qualité de l'eau de baignade de Calvinet**

Ci dessous un rapport sur la qualité de l'eau de baignade ...

**HISTOIRE**

- L'Histoire de la croix
- MONOGRAPHIES
- Photos Anciennes
- Château de Lamothe
- Notre Dame de Lauriol
- Calvinet et Eustache de Beaumarchais
- Liens avec la Principauté de Monaco

**Vie Municipale**

- Présentation de la commune
- Présentation des Agents Municipaux
- Tourisme
- Présentation du Conseil Municipal
- Bulletins Municipaux

**Calvinet et le RADON**

CALVINET, commune test pour la prévention du radon. A l'initiative de ...

**Manifestation**

← dredi →

s	Tu	We	an	iφ	s
28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	
2015	2016	2017			

**Abonnement par courrier électronique**

Prénom

Nom

E-mail \*

Sélectionner une ou plusieurs listes :

- E Nouvelles à caractère public et urgent
- E-Nouvelles de Calvinet MENSUEL
- E-Nouvelles de Calvinet HEBDOMADAIRE chaque Lundi
- E-Nouvelles de Calvinet NOUVELLES PARUTIONS

